

n° 15
Mai 2015

BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr



dossier : ENVIRONNEMENT



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, UN DÉFI DE SOCIÉTÉ



Logement
Label Logement
Etudiant

Economie
Les clubs d'entreprises :
optimiser les actions

Environnement
Stop Pub : limiter sa
production de déchets



Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr



BOURGES

Samedi 27 juin
LA DESCENTE INFERNALE
Course de caisses à savon,
rampe Marceau

ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00
www.annoux.fr

Dimanche 31 mai
VIDE GRENIER

ARÇAY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77
http://mairiearçay.free.fr

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00
www.ville-bourges.fr

Du 21 mars au 3 mai
LA RONDE DES CHIENS FOUS
Exposition au Château d'eau,
rue de Séraucourt

Du 24 avril au 29 avril
LE PRINTEMPS DE BOURGES
Les Rives d'Auron

Samedi 13 juin
LA VILLE AUX ENFANTS
Place Etienne Dolet

Samedi 4 juillet
BOURGES URBAN TRAIL
Course à pied, parvis Cathédrale

LA CHAPELLE SAINT-URSN

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00
www.lachapelle-saint-ursin.fr

Vendredi 1^{er} mai
LÂCHER DE TRUITES
Grenouille chapelloise,
Etang de la Chapelle

Vendredi 8 mai
COMMÉMORATION UNC-AFN
Salle des fêtes

Sam 9 et dim 10 mai, 6 juin
**CONCOURS LA PÉTANQUE
CHAPELLOISE**
Terrain de pétanque

Lundi 11 mai, mardi 23 juin
CONCOURS BELOTE
Club des blés d'or, salle des fêtes

Vendredi 29 mai
RELAIS CHAPELLOIS ALLC
Place de la mairie

Samedi 30 mai
CONCERT ANACROUSE
Salle des fêtes

Dimanche 7 juin
**TOUR DU CANTON VTT
MUNICIPALITÉ + ALLC**
Salle des fêtes

Mardi 9 juin
PIQUE-NIQUE LOISIRS AMITIÉ
Salle des fêtes

Samedi 13 juin
FÊTE DE LA PÊCHE
Grenouille chapelloise,
Etang de la Chapelle

Samedi 13 juin
CONCOURS PÉTANQUE
Terrain de pétanque

Samedi 13 juin
**SAMOURAI KARATÉ
CHAPELLOIS**
Salle des fêtes

Dimanche 14 juin
BAL COUNTRY CHAPELLOIS
Salle des fêtes

Dimanche 21 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
Comité des fêtes

Samedi 27 juin
FÊTE DES ÉCOLES

Du 3 au 5 juillet
PÊCHE DE NUIT
Grenouille chapelloise,
Etang de la Chapelle

LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04
www.le-subdray.fr

Samedi 23 mai, 9h
TOURNOI DE FOOT
Stade

Dimanche 7 juin, 9h-13h
MARCHÉ DE PRODUCTEURS
Près de La Grange

Dimanche 7 juin
FÊTE DU CLUB CANIN

Vendredi 12 juin
AUDITION PIANO
Office Municipal, Bergerie

Vendredi 12 juin
CONCERT CLASSIQUE
Office Municipal, La Grange

Samedi 13 juin
EXPOSITION
Petites mains, Tricot, Design Kids.
Les Petites mains, Bergerie

Samedi 13 juin
**FÊTE DE LA MUSIQUE
ET AUDITIONS**
Office Municipal, La Grange

Vendredi 19 juin, 20h30
CONFÉRENCE : NUTRITION
Office Municipal, La Grange

Jeudi 25 juin
AG ENFANT'AGE
MDC

Samedi 27 juin, 14h30-18h
FÊTE DE L'ÉCOLE
EnFanti'age

Dimanche 5 juillet, 6h
**VIDE GRENIER, EXPO PHOTOS
DU PERSONNEL COMMUNAL**
La Grange

Dimanche 5 juillet
FORUM DES ASSOCIATIONS
Office Municipal, Bergerie

LISSAY-LOCHY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 73

MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01
www.marmagne.fr

Vendredi 8 mai
COMMÉMORATION

Dimanche 24 mai
RANDONNÉE PÉDESTRE

Vendredi 29 mai, 18h
CONFÉRENCE J.P. FERRÈRE
Bibliothèque

Dimanche 31 mai
MARCHE ATHLÉTIQUE

Samedi 6 juin
BAL FOLK
La Gerbaude en Berry

Samedi 20 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
Place du village

Vendredi 26 juin
FÊTE DE L'ÉCOLE

Dimanche 28 juin
RENCONTRE SPORTIVE
Inter comité féminin,
plateau scolaire

MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24
www.morthomiers.fr

PLAINPIED-GIVAUDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60
www.plainpied-givaudins.fr

Vendredi 1^{er} mai
TOUR CYCLISTE DU CANTON

Dimanche 17 mai
FÊTE DU PAIN

Dimanche 17 mai
**EXPO PEINTURE SUR
PORCELAINES**

Vendredi 29 mai, 19h45
**SPECTACLE MUSICAL
CACPG, Salle polyvalente**

Dimanche 7 juin
CONCERT "MOZART"
Chorale Guillemin de Cangy,
Abbatiale

Dimanche 14 juin
FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Sam 20 et dim 21 juin
**JOURNÉES DU PATRIMOINE
DE PAYS**
Le moyen-âge toujours présent

Dimanche 21 juin
BROCANTE
Comité des fêtes et Amicale
des Sapeurs-Pompiers

Dimanche 5 juillet, 16h
VISITE DE L'ABBATIALE
Sur réservation

Du 15 juillet au 19 août
VISITES ABBATIALE ST-MARTIN
Tous les mercredis, à 16h

SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52
www.mairie-saintdoulchard.fr

Dimanche 26 avril
BRADERIE BROCANTE ADAC
Avenue du Général de Gaulle

Vendredi 8 mai
COMMÉMORATION
Place du 8 Mai 1945

Dimanche 10 mai, 14 juin
MARCHÉ FERMIER
Place du 8 Mai 1945

Du 14 au 17 mai, 14h30 à 18h30
EXPOSITION
Association l'Atelier, Domaine
de Varye - Entrée libre

Lundis 18 mai, 22 juin, 19h
**LECTURE THÉÂTRALISÉE
"À HAUTE VOIX"**
Domaine de Varye

Du 30 mai au 21 juin
EXPOSITION "RENCONTRES"
Domaine de Varye

Jeudi 18 juin
COMMÉMORATION
Place du 8 Mai 1945

Vendredi 19 juin
**CONCERT KIOSQUE
À MUSIQUE**
Esplanade du Château

Samedi 20 juin
GALA D'ÉTÉ EDUC GYM GRS
Centre Sportif

Dimanche 21 juin
**GALA DE FIN D'ANNÉE
JUDO CLUB**
Centre Socio Culturel

Du 24 juin au 1^{er} juillet
EXPOSITION "CHER-LURELU"
Médiathèque

Ven 26 et sam 27 juin
REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES
Théâtre de verdure du Domaine
de Varye

Samedi 27 juin
**GALA DE FIN D'ANNÉE
SELF DEFENSE SYSTEM**
Centre Socio Culturel

Dimanche 28 juin
EXPOSITION "LAND'ART"
Association Phideas,
parc du Domaine de Varye

FÊTES RÉPUBLICAINES

• ANNOIX	Lundi 13 juillet : feu d'artifice et bal
• LA CHAPELLE ST-URSN	Lundi 13 juillet : feu d'artifice et bal Mardi 14 juillet : pique-nique
• MARMAGNE	Lundi 13 juillet : retraite aux flambeaux, animations, feu d'artifice
• SAINT-DOULCHARD	Lundi 13 juillet : feu d'artifice (stade Verdins) et bal (place Pierre de Coubertin)
• TROUY	Lundi 13 juillet : feu d'artifice et bal

Du 2 au 5 juillet
LES MUSICALES DE VARYE
Domaine de Varye

Du 20 au 24 juillet
STAGE DE PEINTURE
Par M. Cozette, Château de Varye

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18
www.saintgermaindupuy.fr

SAINT-JUST

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

Dimanche 7 juin
RANDONNÉE PÉDESTRE + VTT
Foyer Rural

TROUY

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18
www.villedetrouy.fr

Toutes les manifestations ont
lieu à l'espace J-Marie Truchot

Dim 26 avril, ven 8 mai, jeu
14 mai, dim 17 et 31 mai,
dim 14 juin
THÉS DANSANTS

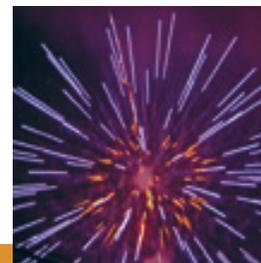
Dimanche 10 mai
BROCANTE
Groupement de parents
d'élèves, centre Trouy Bourg

Vendredi 29 mai
CONCERT MUSIC MASTER

Samedi 13 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
Musica' Danse

VORLY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 32 20





06



07



”

ÉDITO

L'environnement est une compétence majeure de Bourges Plus au sein de laquelle l'élimination et la valorisation des déchets tiennent une place prépondérante.

Cette mission évolue sans cesse pour répondre toujours mieux aux besoins de la population.

La diversification des modes de collecte selon le type de déchets, la valorisation toujours plus efficace de certains déchets, sont à l'origine d'initiatives variées.

La collecte et le traitement spécifiques des déchets de soins ou encore la mise en place aux Danjons d'un conteneur "d'objets réutilisables" permettent de limiter leur volume.

C'est l'objectif du programme local de prévention des déchets qui, à travers un plan d'actions volontaristes, doit permettre une réduction à minima de 7% des ordures ménagères d'ici 5 ans.

Une réflexion est également en cours sur la création d'une unité réservée aux déchets ultimes en partenariat avec d'autres villes de l'Indre et du Cher.

Bourges Plus s'est engagée résolument à moderniser la gestion de ses déchets qui nous concerne tous, consommateurs, professionnels et collectivités. Changer nos comportements pour réduire la production de déchets est un défi que nous relèverons ensemble.

”

Pascal BLANC
Président de Bourges Plus
Maire de Bourges

SOMMAIRE



13



14

02 RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO
Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !
News, événements,
actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 L'AGGLO EN MARCHÉ
Le Label logement étudiant

07 DOSSIER : ENVIRONNEMENT

12 SOLIDARITÉ
Aide aux communes, zoom sur les
fonds de concours

13 ÉCONOMIE
Consommation : des produits locaux
dans nos assiettes

14 ÉCONOMIE
Les clubs d'entreprises

15 ENVIRONNEMENT
Opération stop pub



BOURGESPLUSMagazine

Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - CS 20321 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58
Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Pascal Blanc - Rédacteur en Chef :
Pascal Blanc - N° ISSN : 1763-9476 - Dépôt légal : à parution - Conception maquette et
réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : La Poste
(52 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Eric Legouhy, Ecoemballages ©
P. Desgrieux - Fotolia © Fottoo

Magazine imprimé sur papier PEFC,
chez un imprimeur label Imprim'Vert.



Toute l'actualité de vos communes



BOURGES

1^{ère} Descente infernale à Bourges

Bourges accueille sa première course de caisses à savon le samedi 27 juin. Une course délirante de véhicules faits main, des plus originaux aux plus improbables. Le principe est simple : fabriquer son bolide sans moteur ! et descendre le plus rapidement possible la rampe Marceau. Un défi que tout le monde peut relever ! Particuliers, collectivités, associations, entreprises... Ouverte à tous, la manifestation promet d'être spectaculaire.

Inscriptions et renseignements sur www.descente-infernale.com

LE SUBDRAY

Travaux du préau de l'école

Afin de sécuriser le préau de l'école, des travaux de réfection ont été réalisés pendant les vacances de février. Le coût engagé pour ces travaux par la commune est de 16 000 € environ, subvention Bourges Plus déduite.



LA CHAPELLE SAINT-URSNIN

Aux petits soins pour les Chaumes



La seule réserve naturelle nationale située à la Chapelle St-Ursin nécessite un entretien important. Il s'agit de défricher périodiquement pour éviter que les arbustes et la végétation haute n'étouffent les plantes rares. Cet hiver les bénévoles de PROPACHAPE (PROtection du PATrimoine CHAPEllois) et les équipes du conservatoire d'espaces naturels du Centre ont scié, fauché, élagué... Les orchidées et autres sablines des Chaumes sont ravies !

MARMAGNE

Une salle d'exposition et d'animation en chantier à Marmagne

D'ici la fin de l'année, les habitants de Marmagne disposeront d'un lieu unique dédié aux expositions artistiques, aux conférences ou animations organisées par la municipalité, les bénévoles de la

bibliothèque, les représentants d'associations et même les particuliers. D'une superficie de 90 m², ce nouvel espace communal sera également équipé de sanitaires et d'un coin cuisine.

Engagé fin 2014, le chantier se déroule bien. Une réunion avec l'architecte et les entreprises est organisée chaque semaine et permet de faire le point sur l'évolution des travaux qui consistent pour l'instant au gros œuvre (maçonnerie, couverture, gaines électriques...). Ce projet d'un montant global de 153 000 € HT (acquisition incluse) bénéficie d'un fonds de concours de Bourges Plus.



PARCS D'ACTIVITÉS

La région Centre-Val de Loire investit dans nos parcs d'activités

Dans le cadre de sa politique de requalification des zones d'activités, Bourges Plus a réalisé des travaux sur le parc du Porche afin d'optimiser son attractivité et l'implantation des entreprises. 450 000 €, c'est le coup global de ces travaux. Le Conseil régional du Centre-Val de Loire a subventionné cette opération à hauteur de 30% soit 135 500 € dans le cadre du Contrat d'agglomération.

Aujourd'hui, douze "entités" sont présentes dans cette zone et près de 70 personnes y travaillent.

Le prochain parc requalifié sera celui des Danjons, dont les travaux devraient être lancés fin 2015 et feront l'objet d'une subvention à hauteur de 30% de la région Centre-Val de Loire.

BOURGES

AGENDA INSTITUTIONNEL

• Prochains bureaux communautaires :
- Lundi 18 mai 18 h
- Lundi 1^{er} juin 18 h

• Prochain conseil communautaire :
- Lundi 22 juin 18 h

Salle de conférence du Palais d'Auron à Bourges. Entrée libre.

Retransmis en direct sur le site internet de Bourges Plus www.agglo-bourgesplus.fr



RELEVÉ DES COMPTEURS

- BERRY-BOUY :
fin juin début juillet
- BOURGES :
- 2) Bourges Nord et Centre :
début juillet à fin septembre
- 5) Bourges Ouest :
fin avril à fin juin
- MARMAGNE : début juillet
- SAINT-GERMAIN DU PUY :
fin mars à mi-avril
- SAINT-MICHEL de VOLANGIS :
mi-avril



POUR MÉMOIRE

- ANNOIX : janvier
- ARÇAY : janvier
- BOURGES
- 1) Asnières-lès-Bourges :
fin février à mi-mars
- 3) Bourges Est :
début novembre à mi-décembre
- 4) Bourges Sud :
fin septembre à début novembre
- LA CHAPELLE SAINT-URSIN :
fin février à mi-mars
- LE SUBDRAY : janvier
- MORTHOMIERS : mi-mars
- PLAIMPIED-GIVAUDINS : janvier
- SAINT-DOULCHARD :
fin janvier à fin février
- SAINT-JUST : janvier
- TROUY : janvier
- LISSAY-LOCHY et VORLY :
la relève n'est pas assurée par
les services de Bourges Plus
(changement prévu en 2018)



PLAIMPIED-GIVAUDINS

Le lotissement de l'espace des Moées est désormais terminé

Il comprend 14 pavillons individuels locatifs, rue Norbert Thébault, réalisés par l'OPH du Cher et 2 pavillons en accession à la propriété. La voirie a été réalisée par la commune de Plaimpied-Givaudins. Le coût de l'opération est de 1 527 781,68 € pour la construction des pavillons et de 359 016,66 € pour la voirie et les réseaux. La commune a bénéficié de subventions de la Région (85 500 €), de l'Etat (172 968 €), du SDE (6 409,98 €) pour l'éclairage public, et d'ERDF (12 819,96 €). Depuis début 2015, une trentaine d'habitants se sont installés dans ce nouveau lotissement dans des logements confortables et à faible consommation énergétique.

SAINT-DOULCHARD

Exposition "Les Rencontres" au Domaine de Varye

Un rendez-vous incontournable où se côtoient de nombreuses expressions artistiques : sculptures, peintures, photographies, arts textiles, perles en verre... Mais aussi concert et animations viendront ponctuer ces 3 semaines de belles Rencontres.

Du samedi 30 mai au dimanche
21 juin 2015 - Entrée libre
Salles du Château, les lundis,
mercredis, vendredis, samedis et
dimanches de 14h30 à 18h30.

TROUY

Une classe de CE2 en travaux pratiques

Beaucoup d'effervescence jeudi 19 mars 2015 au chemin du Bodivieux à Trouy. En effet, à l'initiative du maire-adjoint au développement durable, les élèves de la classe de CE2 de M^{me} Verger à Trouy Bourg étaient invités à participer à une plantation de 170 arbustes persistants sur environ 150 mètres. C'est donc par un temps sec mais assez froid que les écoliers ont appris les rudiments pour planter

une haie avec l'appui et les conseils des agents municipaux employés aux espaces verts qui avaient préalablement préparé le terrain. Munis de gants, tous se sont transformés en véritables jardiniers pour mettre l'engrais, installer les jeunes plants et terminer par l'arrosage. Il est convenu que la classe revienne avant la fin de l'année scolaire pour vérifier la progression des arbrisseaux.



ÉCONOMIE

Esterline

Le jeudi 29 janvier dernier, Pascal Blanc, le président de l'Agglomération, s'est rendu dans les locaux de l'entreprise Esterline, anciennement connue sous le nom d'Auxitrol. Cette société conçoit et fabrique divers appareils de mesure destinés à l'aérospatiale et l'aviation civile ou militaire. Plus de 400 personnes y travaillent. Ce type de visite permet



de comprendre les enjeux des entreprises implantées sur notre territoire et ainsi, de mieux cibler leurs besoins.

Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP - Technopôle Lahitolle

Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr

Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DÉCHETS

Bourges Plus

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges

Lundi, mercredi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi : de 14h à 18h

Jeudi : 9h à 17h sans interruption

service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20

Fax : 02 48 67 51 21

contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :

8h à 12h15 - 13h30 à 18h30

Samedi : 9h à 12h15 - 13h45 à 18h

www.agglobus.com

HABITAT

Technopôle Lahitolle

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

N° Azur 0 810 200 133

Fax : 02 48 48 58 61

habitat@agglo-bourgesplus.fr

Le Label logement étudiant : "un dispositif rassurant"

LOGEMENT

L'année universitaire n'est pas encore terminée mais de nombreux étudiants commencent à libérer leurs logements pour partir en stage. Côté propriétaires, il va falloir rassurer les futurs locataires sur la qualité de la prestation proposée. Rappel du dispositif "Label logement étudiant".



Tout le monde s'y retrouve.
Étudiants, propriétaires mais aussi parents !...
Le label est un gage de qualité, il rassure.



Un loyer abordable, un logement en bon état et confortable, la proximité du lieu d'étude. **Trois critères prioritaires** définis par l'enquête menée par Bourges Plus auprès de 800 étudiants. Les bases du Label logement étudiant ont ainsi été définies en 2010 par Bourges Plus. Depuis, le système s'est enrichi mais avec toujours la même règle : **la garantie qu'étudiants et propriétaires s'y retrouvent.**

Cette labellisation est un dispositif simple et souple de qualification du parc de logement privé sur le territoire de l'Agglomération. Elle permet à Bourges Plus, en partenariat avec les acteurs

de la vie étudiante, de renforcer l'accueil des étudiants en leur garantissant des logements adaptés à leurs besoins.

Comment labelliser votre logement ?

L'obtention de ce label est totalement **gratuite** pour le propriétaire. Il est conditionné par le respect des critères établis. Pour enclencher une démarche de labellisation, **cinq conditions de base doivent être respectées.**

- 1 - Le logement doit être situé dans l'une des 16 communes de l'Agglomération ;
- 2 - il doit être loué par une personne privée (particulier

ou société) ou une agence immobilière mandatée par le propriétaire ;

- 3 - le propriétaire doit respecter la réglementation en vigueur concernant la location de son logement ;
- 4 - le Diagnostic de Performance Énergétique doit atteindre au minimum la classe F (classe G exclue) ;
- 5 - le montant du loyer ne doit pas dépasser 400 € HC et le montant des charges est plafonné.

Un indice de qualité

Si votre logement répond à ces cinq critères, la démarche de labellisation peut être enclenchée : d'autres aspects, plus qualitatifs, concernant votre logement seront alors étudiés et permettront de lui attribuer un "indice de qualité".

INFOS PRATIQUES

Direction de l'Aménagement
et du Développement Territorial
Tél. : 0 810 200 133

151 logements labellisés

A noter qu'actuellement, **151 logements ont obtenu le Label logement étudiant** dont 135 appartements et 16 chambres. Un label que les étudiants plébiscitent dans leur recherche. Jean-Paul Leclerc, propriétaire de plusieurs logements labellisés en a fait le constat. "Tout le monde s'y retrouve. Étudiants, propriétaires mais aussi parents !... Le label est un gage de qualité, il rassure".



QUELQUES CHIFFRES

151 logements labellisés

135 appartements

16 chambres



› Les Compagnons d'Emmaüs mettront en vente "les objets réemployables" collectés sur la déchèterie des Danjons.

dossier

ENVIRONNEMENT

La réduction des déchets, un défi de société

La Communauté d'agglomération Bourges Plus a en charge, depuis 2010, la compétence Environnement. Elle regroupe 4 axes : la lutte contre la pollution de l'air avec le réseau de surveillance de la qualité de l'air (Lig'Air) ; la lutte contre les nuisances sonores ; le soutien aux actions de maîtrise d'énergie, notamment

en matière d'habitat individuel ou collectif, dans le cadre de construction ou de réhabilitation de logements anciens ; l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Retour sur cette dernière mission majeure, avec Yvon Beuchon, vice-président en charge de la collecte et du traitement des déchets, au sein de Bourges Plus.

INTERVIEW



Yvon BEUCHON

Vice-président en charge de la collecte et du traitement des déchets.

➤ **Bourges Plus Magazine : Pouvez-vous nous présenter le secteur traitement des déchets ?**

Yvon BEUCHON : C'est très simple, "la problématique déchets", c'est une fusée à trois étages : 1^{er} étage, réduire à la source, 2^{ème} étage, trier-valoriser-recycler, 3^{ème} étage, traiter. Pour tendre à une efficacité maximale et pérenne, l'effort, tant du côté du citoyen que de la collectivité, doit porter simultanément, sur les trois étages de cette fusée.

➤ **BPM : Concrètement, comment fait-on fonctionner cette "fusée" ?**

Y.B. : Cela peut sembler évident, mais il est toujours préférable de le répéter, **un bon déchet, c'est celui que l'on ne produit pas**. Autrement dit, la priorité est donnée à la diminution de la production des déchets, à tous les niveaux de la société, que ce soit au sein des familles, de la grande distribution, ou bien encore, de la restauration scolaire. Dans les supermarchés, cela peut se traduire par une réduction du packaging et

du suremballage suivi, de fait, par l'instauration de nouvelles habitudes d'achats malins, avec un éco-consommateur responsable qui gaspille moins, donc trie moins... On peut aussi bannir le sac plastique et opter pour le sac papier ou à usages multiples. On pense aussi au retour à des méthodes de bons sens, qui ont fait leurs preuves, comme le compostage individuel. Le gaspillage alimentaire, notamment en milieu scolaire, doit aussi être un axe fort de la politique de réduction des déchets.

(suite de l'interview en p. 8)



RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS !

INTERVIEW Yvon BEUCHON (suite)

Cette "révolution" des pratiques et des esprits, implique un **travail de fond constant, renouvelé, sur le moyen et le long terme**, via, par exemple, des campagnes d'information, de sensibilisation et des actions de terrain. Le programme local de prévention des déchets passé, début 2015, avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), notamment via le recrutement d'un animateur pour l'ensemble du territoire de l'Agglomération (lire p. 10), doit aussi nous permettre de négocier cette partie essentielle de la lutte contre la prolifération des déchets.

BPM : Voilà pour le 1^{er} étage de notre fusée... et après ?

Y.B. : La Communauté d'agglomération de Bourges met à disposition de la population, différents modes de recyclage et de collectes des déchets. Il y a bien sûr le tri sélectif individuel, avec les bacs dédiés de couleurs, l'apport volontaire, avec les bornes de dépôts à verre ou à papier... Il y a également le ramas-

sage des encombrants, et les six déchèteries réparties sur le territoire. Ces sites représentent un élément majeur pour le traitement et la valorisation des déchets, comme on peut le voir, depuis quelques mois, aux Danjons, avec la mise en place d'un conteneur pour la récupération d'objets réemployables, en partenariat avec l'association Emmaüs du Cher (lire ci-dessous).

BPM : La déchèterie de Saint-Doulchard a justement été modernisée en début d'année. Qu'en est-il des projets pour les autres sites ?

Y.B. : Nous allons poursuivre le programme de travaux de modernisation, sur Saint-Just, Trouy et la Chapelle Saint-Ursin. Les plateformes de collectes seront agrandies et réaménagées, avec des performances de tri plus élaborées et optimisées. La construction d'une nouvelle déchèterie, en remplacement de celle des Danjons devenue trop petite, fait aussi partie des réalisations à venir. Le choix du terrain est en cours, une implantation vers l'aéroport semblant une bonne option. Mais le projet qui me tient à cœur,

c'est **la création, d'ici mars 2020, d'une unité de traitement commune, avec les villes de Vierzon, Issoudun, Châteauroux et Saint-Amand.** Cette unité réservée aux ordures ménagères résiduelles permettra de diminuer très fortement le recours aux centres d'enfouissement, comme l'exige le législateur, avec un seuil de rentabilité atteint de 70 000 tonnes de déchets pour 350 000 habitants. Une réunion entre les différentes parties a eu lieu le 14 avril, pour recueillir les suggestions et les desiderata de chacun, nous passerons ensuite à l'étude de faisabilité, au choix du site, aux modalités de fonctionnement et de gestion... C'est un challenge ambitieux, basé sur l'union des forces de deux départements voisins. C'est aussi un défi de solidarité et de responsabilité à mener, pour nous et pour les futures générations de consommateurs et de citoyens.



Nous allons poursuivre le programme de travaux de modernisation des déchèteries, sur Saint-Just, Trouy et la Chapelle Saint-Ursin.



Un conteneur "objets réemployables" à la déchèterie des Danjons

La Communauté d'agglomération Bourges Plus et la communauté Emmaüs du Cher ont signé, fin 2014, une convention pour la mise en place d'un conteneur "objets réemployables", à la déchèterie des Danjons.

Les usagers peuvent ainsi déposer meubles, vaisselle, gros et petit électroménager et tout autre objet encore utilisable. Cette opération, programmée actuellement à titre expérimental dans le cadre du programme local de prévention des déchets de l'Agglomération, doit participer à la pédagogie du don et du réemploi. Les Compagnons d'Emmaüs nettoieront et redonneront vie aux objets déposés, avant leur mise en vente sur le site de l'association, à la Chapelle Saint-Ursin. L'ensemble des bénéfices de la revente sera intégralement conservé par Emmaüs. **Sur le site des Danjons, deux salariés (emplois créés par Emmaüs pour cette action) identifient les objets, informent les usagers sur le conteneur "ressourcerie" et les sensibilisent sur l'importance et la nécessité du réemploi, pour la préservation de notre environnement.**





La procédure pour les déchets de soins des particuliers

L'ensemble des pharmacies distribue gratuitement, sur présentation d'une ordonnance, des boîtes à aiguilles (BAA) accompagnées d'un mode d'emploi aux patients qui se soignent à domicile, sans l'intervention d'un professionnel de santé.

Le patient en auto-traitement stocke ses déchets perforants (seringues...) dans sa boîte à aiguilles, il peut ainsi se soigner en toute sécurité, sans risque de contamination pour lui ou son entourage. Une fois la boîte pleine, le patient actionne la fermeture définitive de sa BAA et va la déposer dans un point de collecte. Les BAA sont réception-

nées par les pharmaciens et stockées dans des contenants distribués par les opérateurs de DASTRI*. Les contenants sont ensuite acheminés vers un site de prétraitement pour désinfection ou incinération, les déchets de soins étant détruits avec les contenants à usage unique.

Parfois, des patients déposent leurs seringues dans des bouteilles en plastique qui sont ensuite jetées dans les ordures ménagères et avec le tri des emballages. Ce phénomène a causé de nombreux accidents avec des cas de contamination des agents de tri des déchets. Utiliser ce dispositif de recyclage des déchets de soin participe à la sécurité de tous.

Pour trouver plus d'information, connaître les pharmacies participantes sur toute la France, rendez-vous sur le site www.dastri.fr

** DASTRI : éco-organisme agréé par les pouvoirs publics depuis décembre 2012, dans le cadre d'une filière à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), concernant les Déchets d'Activités de Soins à Risques infectieux (DASRI). Il prend en charge l'obligation réglementaire des producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux, de mettre en place et de financer la reprise des produits mis sur le marché, une fois arrivés en fin de vie. Cette obligation ne concerne que les produits piquants, coupants, tranchants (PCT), produits par les patients en auto-traitement (PAT).*

8,92 tonnes

C'est la quantité de déchets de soins qui ont été collectés dans la région Centre, sur la période de janvier 2014 à décembre 2014.

Bourges Plus fait son Printemps

Bourges Plus est intervenue, comme elle le fait depuis 2010, dans le cadre de sa compétence "déchets", pendant toute la durée du Festival, avec la prise en charge des déchets du Printemps de Bourges et lors des concerts du Printemps de la Ville.

Cette année encore, Bourges Plus a mis à disposition 125 bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers, du papier et du verre sur le site du Printemps. Par ailleurs, une douzaine de colonnes d'apport vo-

lontaire à verre ont également été installées par les services. Pendant toute la durée du Festival, la collecte des conteneurs, réalisée par Veolia, a été quotidienne, y compris le dimanche 26 avril.

Dans le même temps, pour le Festival dans la Ville, l'Agglomération a procédé à une collecte quotidienne des déchets, dimanche inclus, dans les rues et sur les places situées à proximité des bars et des restaurants, organisateurs de soirées musicales, et de scènes ouvertes. Une vingtaine



de colonnes d'apport volontaire ont été mises à disposition pour la récupération du verre. En parallèle, le service eau potable de Bourges Plus a réalisé des branchements provisoires pour une alimentation aérienne de points de puisage, et le service assainissement de l'Agglo a pratiqué un nettoyage préventif des réseaux publics d'assainissement.

À SAVOIR (source 2014)

Bourges Plus collecte, en moyenne, pendant la durée du Printemps de Bourges, 32,1 tonnes de déchets assimilés aux ordures ménagères et 9,26 tonnes de verre (Printemps de Bourges et Festival de concerts Printemps dans la Ville).

18 126 €

C'est le coût pour Bourges Plus des prestations de collecte et de traitement des déchets réalisées pendant le Printemps de Bourges, comprenant la mise en place de contenants/conteneurs/colonnes d'apport volontaire, la collecte, et le traitement des déchets. (source 2014)

UN STAND ENVIRONNEMENT SUR LE SITE

Bourges Plus était présente sur le site du Printemps de Bourges, du vendredi 24 au mercredi 29 avril, avec un stand Environnement. Le public, festivaliers de passage et Berruyers, y a retrouvé le détail de la politique menée par Bourges Plus, en matière de déchets ménagers, mais aussi, les consignes de tri... Des jeux ont été proposés aux petits et aussi aux grands, pour

une sensibilisation ludique et interactive sur les grandes thématiques liées à l'environnement et au traitement des déchets ménagers. Les deux agents présents sur place, ont informé et conseillé les usagers, sur les gestes et les comportements éco-responsables. Le but de l'opération était de drainer un large public, varié et intergénérationnel.



RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS !

> UN ANIMATEUR POUR LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, Bourges Plus a procédé, en septembre dernier, au recrutement d'un animateur. Depuis janvier, Yannick Chauvin a pour mission, la définition et la mise en œuvre du programme local de prévention des déchets (PLPD). Pour cela, il doit établir un diagnostic précis des

caractéristiques techniques et qualitatives, relatives aux ordures ménagères collectées sur le territoire de l'Agglomération. Cet état des lieux et des situations implique, entre autres, des rencontres avec les acteurs économiques locaux (CCI, Chambre des Métiers, entreprises, grande distribution...), les acteurs de l'enseignement et de la formation ainsi que les représentants des communes de l'Agglomération. La fin du diagnostic est prévue pour cet été. A la vue des points forts

et des points faibles relevés, un plan d'actions sera alors proposé aux élus de Bourges Plus, pour une mise en œuvre rapide et pérenne de thématiques environnementales et éco-exemplaires. L'animateur aura également pour rôle, la planification et le pilotage d'opérations de sensibilisation auprès du public.

Objectif : avoir réduit à minima de 7 % les ordures ménagères et assimilées, à l'issue du programme.

220 000 €

C'est le coût du programme local de prévention des déchets, prévu pour une durée de 5 ans, pris en charge à parts égales par Bourges Plus et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

> COLONNE DE COLLECTE POUR TOUS

Elle a fait son petit effet auprès des habitants de Saint-Germain-du-Puy. Depuis le 20 janvier, une nouvelle colonne d'apport volontaire de verre de 4 m³, a été installée par Bourges Plus, en lien avec les services de la ville de Saint-Germain-du-Puy, sur le parking Joliot-Curie. Atypique dans son esthétique, Hubl'o propose un accès facile pour les personnes à mobilité réduite et les enfants, avec la présence d'opercules à 1,10 m, soit près de 40 cm en dessous des autres colonnes à verre actuellement en service sur le territoire de l'Agglomération. Cette colonne avait déjà recueilli, en février, 270 kg de verre, et devrait permettre d'augmenter les performances en

matière de récupération de verre. Bourges Plus envisage d'équiper prochainement, selon les résultats, d'autres communes de l'Agglomération de ce point de collecte, nouvelle génération.

2 770 tonnes en 2014

2 763 tonnes en 2013

2 909 tonnes en 2012

Ce sont les performances de collecte de verre sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Bourges.



> OPÉRATION STOP PUB... LE BON RÉFLEXE

Ce petit autocollant pourrait bien augurer de grands changements ! L'opération Stop Pub, lancée dans le cadre du Programme local de prévention des déchets, vise à réduire de manière significative la part des déchets papiers. Pour cela, il suffit de coller, de manière visible, la vignette ci-jointe à votre magazine (en p. 15), sur votre boîte aux lettres. Ainsi avertis, les distributeurs auront l'obligation de ne plus déposer les imprimés non-désirés, publicités

de la grande distribution, des commerces locaux, des enseignes spécialisées, journaux d'annonces gratuits. Seules les publications d'informations et les communications des collectivités municipales et territoriales seront glissées dans les boîtes. Cette opération environnementale basée sur la participation "active" des usagers, est mise en place sur l'ensemble de Bourges Plus. En cas de détérioration ou de perte et pour tout nouvel arrivant, la Communauté d'agglomération de Bourges met également à disposition, gratuitement,

des autocollants Stop Pub, à retirer à son service clientèle, au 4 Boulevard de l'Avenir. Bourges Plus et les usagers éco-citoyens seront vigilants au respect de la part des distributeurs qui se sont engagés, via une charte, auprès de l'Agglo.

Un premier bilan sera réalisé dans six mois, sur un échantillonnage de population, afin d'établir la part d'implication des foyers et le taux de réussite de l'opération. Evidemment, chacun reste libre de son choix... mais le bon geste est à portée de main.

A SAVOIR

Vous trouverez votre Stop Pub joint dans ce magazine.

Jours de collecte des déchets en rattrapage des jours fériés

COMMUNES	DATES DE RATTRAPAGE DE COLLECTE DE DÉCHETS								
	VENDREDI 1 ^{ER} MAI	VENDREDI 8 MAI	JEUDI 14 MAI	LUNDI 25 MAI	MARDI 14 JUILLET	SAMEDI 15 AOÛT	MERCREDI 11 NOVEMBRE	VENDREDI 25 DÉCEMBRE	VENDREDI 1 ^{ER} JANVIER 2016
Bourges - Centre Ville (soir)	Samedi 2 mai	Samedi 9 mai	Vendredi 15 mai	Mardi 26 mai	Mercredi 15 juillet	Vendredi 14 août		Samedi 26 décembre	Samedi 2 janvier
Bourges - Hyper Centre (soir)	Samedi 2 mai	Samedi 9 mai	Vendredi 15 mai	Mardi 26 mai	Mercredi 15 juillet	Vendredi 14 août	Jeudi 12 novembre	Samedi 26 décembre	Samedi 2 janvier
Bourges - Nord (matin)			Vendredi 15 mai		Mercredi 15 juillet	Vendredi 14 août			
Bourges - Sud (matin)	Samedi 2 mai	Samedi 9 mai		Mardi 26 mai			Jeudi 12 novembre	Samedi 26 décembre	Samedi 2 janvier
Annoix			Mercredi 13 mai						
Arçay			Mercredi 13 mai						
Berry-Bouy				Samedi 23 mai					
La Chapelle-Saint-Ursin					Lundi 13 juillet				
Le Subdray	Jeudi 30 avril	Jeudi 7 mai						Jeudi 24 décembre	Jeudi 31 décembre
Lissay-Lochy			Mercredi 13 mai						
Marmagne				Samedi 23 mai					
Morthomiers	Jeudi 30 avril	Jeudi 7 mai						Jeudi 24 décembre	Jeudi 31 décembre
Plaimpied-Givaudins			Mercredi 13 mai						
Saint-Doulchard - Centre			Mercredi 13 mai	Mardi 26 mai			Mardi 10 novembre		
Saint-Doulchard - Extérieur du Centre				Mardi 26 mai			Mardi 10 novembre		
Saint-Just			Mercredi 13 mai						
Saint-Germain-du-Puy	Jeudi 30 avril	Jeudi 7 mai			Lundi 13 juillet			Jeudi 24 décembre	Jeudi 31 décembre
Saint-Michel de Volangis					Lundi 13 juillet				
Trouy							Jeudi 12 novembre		
Vorly			Mercredi 13 mai						

 Déchets ménagers

 Déchets d'Emballages ménagers (bacs ou sacs jaunes)

Zoom sur les fonds de concours les coups de pouce de l'Agglo

SOLIDARITÉ

Bourges Plus soutient financièrement les communes pour l'investissement ou le fonctionnement d'équipements communaux grâce à l'attribution de fonds de concours.

En quelques mots, les fonds de concours peuvent être versés entre Bourges Plus et ses communes membres après accords exprimés à la majorité simple du Conseil communautaire et des Conseils municipaux.

C'est le seul dispositif permettant de financer un équipement en dehors des compétences de Bourges Plus et de booster certains projets...

EN IMAGES, LES FONDS DE CONCOURS... AVEC 3 EXEMPLES CONCRETS.



> Vorly : du patrimoine aux logements sociaux

Travaux d'aménagement et de restauration d'une ancienne école pour la création de trois logements sociaux dont un accessible aux personnes à mobilité réduite.

- > **Début des travaux :** juin 2014
- > **Fin des travaux :** décembre 2014
- > **Coût de l'opération :** 174 000 € HT
- > **FDC Bourges Plus :** 11 275 €



> Trouy opte pour le synthétique

Aménagement du terrain de football en gazon synthétique accompagné d'une mise aux normes complète des installations. Cette solution permet de couvrir l'ensemble des besoins en garantissant la sécurité de tous. Le terrain est également mis à disposition des écoles et du centre de loisirs pour des actions pédagogiques à caractère sportif.

- > **Début des travaux :** mai 2014
- > **Fin des travaux :** le 20 novembre 2014
- > **Coût de l'opération :** 575 357,52 € HT
- > **FDC Bourges Plus :** 30 000 €



> Saint-Germain du Puy : manger ensemble pour mieux vivre ensemble

Construction d'une cuisine centrale et de salles de restauration intergénérationnelles à destination des élèves des écoles et collèges, du personnel enseignant, des agents de la mairie ainsi que des seniors de plus de 60 ans. Cet espace mutualisé permet de produire 600 repas par jour à des prix abordables tout en menant une démarche sur les circuits courts et l'intégration de produits bio.

- > **Début des travaux :** novembre 2012
- > **Fin des travaux :** mai 2014
- > **Coût de l'opération :** 4 133 000 € HT
- > **FDC Bourges Plus :** 182 566 €

CONSOMMATION

Quand le local s'invite dans notre assiette !

Depuis quelque temps, les circuits courts connaissent un succès croissant. A côté des marchés de ville ou de village, de nouvelles formes de vente se développent : livraisons de paniers fermiers, boutiques de producteurs, sites internet... Découvrez à Bourges et dans son Agglomération de ce nouveau mode d'achat.

L'idée est simple ! Il s'agit pour le consommateur de s'approvisionner avec des produits locaux en direct. Les circuits courts correspondent à une nouvelle attente des consommateurs, que les crises sanitaires, climatiques et économiques accentuent. Ceux-ci sont en demande croissante de produits de terroir, d'aliments bio et de produits locaux. Avant tout, ils recherchent des produits frais, de meilleur goût, une excellente traçabilité, le tout à des prix raisonnables. Ensuite, viennent d'autres critères qui donnent du sens à l'acte d'achat. Soutenir l'économie locale, favoriser l'emploi ou encourager des valeurs plus environnementales.

Drive Fermier du Berry

Seulement quelques kilomètres entre la ferme de nos producteurs locaux et la cuisine où les légumes seront transformés en soupes. Les circuits courts demandent une organisation bien rodée.



Créer du lien social où chacun trouve son intérêt



À Saint-Doulchard, le concessionnaire Web Auto accueille toutes les semaines le **Drive Fermier du Berry**. Une formule qui permet de commander sur internet les produits de son choix (viandes, légumes, fruits, produits laitiers, œufs...) et de récupérer son panier le vendredi après-midi. Chaque semaine près de 50 commandes sont préparées avec des produits d'une extrême fraîcheur, ce qui change tout ! "On n'a pas d'eau dans les légumes et beaucoup plus de goût, plus de saveur" confie Marion Breteau, animatrice du Drive Fermier du Berry. L'association a déjà fidélisé une quinzaine de clients et la dynamique de ce réseau local ne fait que commencer. "Nous avons aussi un point de retrait à Saint-Amand mais on réfléchit déjà pour ouvrir sur d'autres secteurs" ajoute-t-elle.

La Ruche qui dit Oui et les Paniers de Anne

Gagner du temps, commander sans contrainte, rencontrer des producteurs locaux à chaque retrait et se régaler, ce sont les atouts des points de retrait. Aujourd'hui, ils sont plusieurs à proposer leur service via internet. C'est le cas de l'association les Berryvores avec l'outil informatique baptisé **La Ruche qui dit Oui**. Ce logiciel permet d'acheter sans engagement, au rythme où on le souhaite et de payer en ligne. La commande sera ensuite récupérée à la Maison de retraite de Bellevue à Bourges, le mardi de 18h à 19h30.



Toujours pour vous simplifier la vie et mitonner de bons petits plats, **les Paniers de Anne** proposent également fruits et légumes de saison, livrés sur votre lieu de travail, à votre domicile ou dans un relais à Bourges.

L'AMAP : une forte demande du consommateur

Autre phénomène... Le fort développement des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ces dernières années a été suscité par la demande des consommateurs. A Bourges, l'**AMAP du Cher** s'est installée au 36 rue Edouard Vaillant, dans la boutique Le Tocsin. Ici, on revendique le statut de consommateurs engagés

et militants. "Notre démarche va encore plus loin. Nous ne travaillons qu'avec des producteurs bio" explique Joëlle Chauveau, Présidente de l'AMAP du Cher. Avec ces ventes organisées à l'avance, des centaines de paniers sont ainsi distribués directement du producteur au consommateur. Un système qui permet de créer du lien social et où chacun trouve son intérêt. Un système gagnant-gagnant !

INFOS PRATIQUES

www.drive-fermier.fr/berry
www.laruchequiditoui.fr/3457
www.lespaniersdeanne.com
www.amap-bourges.fr

Les clubs d'entreprises : Optimiser les actions !

ENTREPRISES

Unis pour favoriser le développement économique local, les clubs d'entreprises constituent de véritables acteurs économiques. Ils apportent une structure et un cadre favorable à leurs actions et sont autant de liens privilégiés avec Bourges Plus. Ils sont nombreux et nous vous proposons d'en rencontrer trois au travers de leurs témoignages.

Briser l'isolement et bénéficier de retour d'expérience d'autres chefs d'entreprises... le leitmotiv des clubs d'entreprises est marqué et, plus que tout, ces responsables revendiquent à l'unisson pour créer une vraie dynamique. **Développer des services communs aux entreprises** pour réduire leurs coûts d'exploitation, l'association des entreprises des parcs d'activités de Malitorne et de la Prospective, baptisée "Mali Pros", l'a bien compris. "En associant nos forces, nous servirons l'intérêt de nos entreprises et des salariés qui y travaillent" commente Dominique Patin, Président du Club.

Des résultats concrets

Pour preuve, l'une des actions en lien avec Bourges Plus a permis pour le traitement des déchets d'obtenir un enlèvement des bennes à moindre coût. "Fédérer, c'est la clé ! Au niveau des transports, on a fait une enquête de besoin afin d'obtenir une ligne de bus pour desservir nos entreprises, explique Dominique Patin. Les élus locaux nous ont également suivis lorsque nous leur avons parlé de notre besoin d'étendre la vidéoprotection sur la voie publique". Résultat : la Ville de Bourges a étudié la possibilité de prendre en charge la surveillance de la zone. "Aujourd'hui, c'est chose faite avec six caméras avenue de la Prospective, confie,



De gauche à droite, Laurent Sauterey et Eric Csorgei (BeSud), Dominique Patin (Mali Pros), Marc Ferré (CCREC)

le président de Mali Pros. Pour Malitorne, nous travaillons maintenant avec Saint-Doulchard".

Une ambition partagée

Des réflexions plus générales sont engagées sur les zones géographiques de ces clubs avec pour objectif de **renforcer l'attractivité de leur zone commerciale**. Sur Bourges Sud, déjà une cinquantaine d'entreprises ont rejoint BeSud. Créé à l'initiative de quatre entreprises (Novotel, Esterline Auxitrol, Ibis Styles et Patapain) le club comme ses confrères est un interlocuteur privilégié pour Bourges Plus et **permet d'agir géographiquement de manière globale et non dispersée**.

"Dans notre secteur, nous avons des hôtels, des restaurants, des entreprises, commente Laurent Sauterey, président de BeSud. Cela représente beaucoup de gens

qui se déplacent à pied d'un lieu à un autre, dans une zone qui est l'échangeur de l'autoroute. Nous avons donc alerté Bourges Plus sur l'absence de passage pour piétons ou la dangerosité liée au manque d'éclairage le soir".

Pourquoi rejoindre un réseau ?

Echanges, conseils, ateliers, conférences, événements, visites d'entreprises, activités de détente et nouvelles connaissances. S'engager dans un club d'entreprises donne de l'élan et du cadre au métier d'entrepreneur. Marc Ferré, président du CCREC (Club des créateurs et repreneurs d'entreprises du Cher) rejoint ses confrères sur la nécessité de fédérer les actions. "Nous lançons notre campagne de parrainage en ce moment. Il faut faire émerger des idées nouvelles ! C'est comme cela que nous avançons... tous ensemble !"

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

- Rue Benoit Malon et Bd Joffre en cours, fin prévisionnelle fin mai 2015 : renouvellement de conduite et rénovation des branchements
- Rue Jean Jacques Rousseau de fin mai à mi-juillet : rénovation des branchements en plomb
- Rue de Bellevue de fin mars à fin juin 2015 : renouvellement de conduite et rénovation des branchements
- Rue Charles Richet fin mars à fin avril 2015 : renouvellement de conduite et rénovation des branchements
- Rue Pelletan début juin à septembre 2015 : renouvellement de conduite et rénovation des branchements

TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

- Rue Edouard Branly
- Cour Jean-Louis Boncœur
- Allée des Marronniers

LA CHAPELLE SAINT-URSIN

- Rue du Minerai

RÉFECTION DE VOIRIE

BOURGES

- Rue Henri Sallé
- Impasse Beraud

SAINTE-GERMAIN DU PUY

- Rue des Lilas
- Rue des Eglantiers

AUTRES TRAVAUX

- Local gardien et voirie de la déchèterie de Saint-Just, début juin à mi-juillet
- Marquage pistes de l'Aéroport de Bourges (2^e tranche), juin
- Travaux sur blocs sanitaires de l'aire des gens du voyage à Saint-Doulchard, juillet
- Travaux d'aménagement sur l'allée Dreyfus, juillet
- Travaux connexes ZAC Lahitolle, début prévu fin juillet
- Travaux sur système thermique du Centre Commercial Chancellerie, début avril à fin juillet

INFOS PRATIQUES

Mali Pros

M. Dominique PATIN : patron de la carrosserie PATIN : 02 48 70 17 83

BeSud

M. Laurent SAUTEREY, Vice Président : 02 48 69 72 59

CCREC

M^{me} Sylvie-Anne BARACHET

02 48 67 80 95

Facebook : Club des Créateurs et Repreneurs d'Entreprises du Cher

Le "Stop Pub" : un geste simple à adopter pour limiter sa production de déchets

ENVIRONNEMENT

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent encombrées par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits. Ils correspondent en moyenne à 31 kg par foyer et par an.



Grâce à cet outil, contribuez vous aussi à la réduction des déchets sur le territoire de Bourges Plus



A coller vite sur votre boîte aux lettres !



Si vous ne les lisez pas ou si vous ne souhaitez plus les recevoir, il vous suffit d'apposer un STOP PUB sur votre boîte aux lettres. Cet autocollant vous permettra cependant de recevoir les journaux et magazines de vos collectivités. Cette opération s'inscrit dans une démarche de développement durable. Elle ne vous coûte rien et ne vous prendra que quelques secondes.

Chacun peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons.

Le plus : plutôt que de venir le chercher dans nos bureaux, vous le trouverez dans ce magazine. Il vous suffit de le décoller avec précaution.

Nous limitons vos déplacements, et oui, c'est aussi ça agir pour le développement durable.

31 kg

C'est la quantité de prospectus distribués dans chaque foyer chaque année

850 000 tonnes

de papier sont distribuées chaque année, en France, soit environ entre 30 et 40 kg, par an et par foyer. Ces 40 kg de papiers représentent, pour leur fabrication, 20 à 40 kg de bois, 200 à 600 litres d'eau et entre 120 et 240 kw/d'électricité.

Info : 0 800 897 730

Retransmission des conseils communautaires
en direct sur le site internet de Bourges Plus :
www.agglo-bourgesplus.fr



Le prochain conseil communautaire
se déroulera le **lundi 22 juin à 18h**

